

**NOTRE CULTURE,
LEVIER DU DÉVELOPPEMENT QUÉBÉCOIS**

Mémoire déposé par la MRC d'Arthabaska

**Consultation publique pour le renouvellement de la politique
culturelle du Québec**

4 avril 2016

Table des matières

Introduction.....	2
Huit grands principes	3
Le rapport du citoyen à la culture	4
Le loisir culturel.....	4
Culture / éducation.....	4
Médiation culturelle	4
La langue française et la diversité ethnoculturelle.....	5
La gouvernance et le financement	6
Les ententes de développement culturel	6
Les programmes régionaux.....	6
Résumé.....	8
La MRC d'Arthabaska.....	9

Introduction

Par sa politique culturelle adoptée en 2006, la MRC d'Arthabaska reconnaît que :

La culture est un élément essentiel à l'épanouissement d'un individu et de la société dans laquelle il vit;

La culture contribue à la création et à l'affirmation d'une identité territoriale;

L'identité territoriale se définit par son patrimoine, mais aussi par ses artistes, ses organismes et ses institutions culturels, par le caractère unique et novateur des créations et des événements qu'ils produisent et par leur rayonnement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du territoire;

La MRC d'Arthabaska se reconnaît une responsabilité dans le renforcement de cette identité et le soutien aux organismes et individus qui y œuvrent.

Huit grands principes

Les principes soulevés dans le cahier de consultation nous semblent adéquats dans la mesure qu'ils englobent l'ensemble de la population, qu'ils réaffirment l'engagement du gouvernement et qu'ils visent l'équité tant géographique qu'économique.

Par contre, le soutien offert aux organismes et aux créateurs semble faible et fragile. Affirmer que «la liberté d'expression de même que la liberté artistique et l'autonomie de la création sont des valeurs fondamentales au Québec», exige des actions concrètes et tangibles ainsi qu'un engagement ferme de l'État pour que cela soit possible. Pour qu'un artiste soit libre de créer et de s'exprimer, il doit avoir les moyens financiers, physiques et sociaux de la faire. Un soutien adéquat et constant s'avère essentiel et incontournable. La politique culturelle québécoise s'appuie sur la création, ses artistes, ses forces vives qui participent à la création de notre identité culturelle et à la diffusion de nos valeurs communes, d'où l'importance de les soutenir à la mesure de leur apport à la société québécoise.

De plus, notre inquiétude relative à la qualité du soutien financier s'exprime également dans le questionnaire en ligne à la question deux. Parmi les priorités proposées, le soutien aux artistes ainsi qu'aux organismes ne s'y retrouve pas. Sans cette aide, il sera difficile de favoriser l'accès à des activités diversifiées, de qualité et pour tous.

«N'y a-t-il pas, à l'origine de l'élaboration des politiques culturelles, une prise de conscience : celle de la nécessité d'une vie culturelle riche? Comment espérer développer sainement la vie culturelle d'une communauté, si les forces vives de sa vie culturelle – les artistes professionnels – s'étiolent par le fait de conditions de vie et de création impossibles?»

Manifeste en faveur de la reconnaissance d'un statut régional de l'artiste professionnel au Centre-du-Québec, collectif, 2005

Le rapport du citoyen à la culture

Le loisir culturel

La culture est l'entraînement du cerveau comme le sport est l'entraînement du corps. Est-ce qu'on exige un entraînement assidu et professionnel pour la pratique d'un sport? Pourquoi en serait-il ainsi pour la pratique d'une discipline artistique?

Le loisir culturel est bénéfique pour le citoyen mais aussi pour le milieu culturel. Il favorise le rapprochement entre les citoyens, les organismes et les artistes, il favorise une ouverture et une curiosité pour les différentes formes artistiques et une appropriation de son milieu.

L'accès à la culture passe souvent par le loisir culturel. Pour plusieurs municipalités, la bibliothèque constitue le seul lieu culturel et permet aux citoyens d'assister à des animations et à participer à des ateliers. Cette offre permet, notamment aux enfants, d'avoir un premier contact avec la culture. Ainsi, toute action gouvernementale devra contribuer à assurer la proximité et l'accessibilité aux bibliothèques sur l'ensemble du territoire tout en stimulant l'intérêt de tous à s'y rendre.

Culture / éducation

Le milieu scolaire est plutôt difficile à percer, et ce pour différentes raisons : professeurs déjà surchargé, corpus établi, budget limité, sécurité, etc. Par contre, c'est souvent le vecteur pour rejoindre les jeunes, particulièrement les adolescents.

Des programmes comme «Culture à l'école» permettent aux artistes d'accéder à cette clientèle. Le maintien et la bonification de ces programmes s'avèrent essentiels.

Notre culture comporte une histoire collective. Le gouvernement, dans le cadre de sa prochaine politique culturelle, aurait tout avantage à mettre plus d'accent sur notre passé, particulièrement via le contenu pédagogique présenté aux élèves. Ainsi, il deviendra plus facile, pour le jeune québécois, de mieux saisir notre évolution afin de mieux comprendre notre culture identitaire d'aujourd'hui tout en évoluant dans un environnement qui respecte notre patrimoine, une richesse que nous oublions trop souvent.

Médiation culturelle

Le citoyen qui participera à la création, ou du moins, au processus de création d'une œuvre, développera plus facilement une appropriation de l'œuvre et la compréhension de l'art. Le partage du savoir et du savoir-faire développe la participation, la fierté et l'identité culturelle. Nous souhaitons que la médiation culturelle demeure au cœur des actions et projets futurs issus de tous les milieux.

La langue française et la diversité ethnoculturelle

Si rien ne change, si la volonté gouvernementale n'intervient pas à court et moyen termes, ce titre de paragraphe deviendra bientôt : *la diversité ethnoculturelle et la langue française!* Si rien n'est fait, notre langue nationale, celle qui nous identifie comme peuple à travers le monde, passera au 2^e rang des priorités alors qu'elle doit demeurer l'angle principal de toutes les interventions gouvernementales et encore plus lorsqu'il est question de notre culture.

C'est déjà débuté; l'anglicisation montréalaise se transporte dans les autres régions. Nous avons deux prises contre nous. Sans vraiment le réaliser, la population est embarquée dans une galère qui nous plonge dans un bilinguisme silencieux mais combien présent. Le gouvernement, tous ses ministères et organismes, doivent, dès maintenant, prendre toutes les actions nécessaires pour sensibiliser les citoyens à l'importance de promouvoir notre langue en lui donnant la valeur qui lui revient : la colonne vertébrale de notre identité culturelle et de notre personnalité en Amérique. Cette stratégie n'empêche toutefois pas l'ouverture sur le monde et la diversité culturelle. Elle ne fait que reconnaître notre histoire, nos origines et notre différence en respect des Québécois et Québécoises qui ont bâti notre société.

La gouvernance et le financement

Les ententes de développement culturel

Les ententes de développement culturel sont un levier indispensable en région. Elles permettent aux MRC et aux municipalités d'avoir un financement minimal afin d'élaborer des activités et soutenir le milieu culturel. Ces ententes offrent un cadre propice à l'atteinte d'objectifs communs tant pour le ministère que pour les municipalités locales et permettent au ministère de travailler en concertation pour développer un environnement culturel stimulant qui répond aux besoins spécifiques à chaque milieu.

Au cours des 6 dernières années, sur le territoire de la MRC d'Arthabaska, les ententes ont permis la réalisation de près 50 projets et plus de 270 activités, le tout représentant des investissements de plus de 390 000 \$ (sans comptabiliser les actions de la Ville de Victoriaville). 21 municipalités ont ainsi bénéficié de ces ententes et, faute de celles-ci, certaines municipalités n'auraient pu réaliser ces activités. La vitalité et la diversité culturelles ne pourraient être aussi riches et répandues sans cet appui.

Il est donc essentiel de maintenir ces ententes pour permettre aux régions de conserver ce dynamisme. Malheureusement, cet élan de créativité est quelque peu freiné par l'instauration des ententes annuelles. Les ententes triennales permettaient l'élaboration de projet sur plusieurs années, favorisaient le développement et les partenariats. En ce moment, nous avons l'impression de passer plus de temps à négocier des ententes que de développer les projets qui en font partie. Il est difficile de soutenir le milieu ou de mettre en place un projet qui exige plusieurs étapes en n'ayant un soutien à long terme.

Nous souhaitons vivement le retour des ententes triennales afin de maintenir notre rythme de développement et notre créativité, stabiliser le milieu culturel et consacrer notre temps au développement.

Les programmes régionaux

Avec la dissolution des CRÉ, les programmes de financement régionaux, entre autre le Programme pour les arts et les lettres du CALQ, de nombreuses questions sont soulevées. En s'adressant directement aux MRC et aux municipalités, ces organismes nationaux risquent de rencontrer de nombreuses difficultés, car les réalités financières, sociales, géographiques, démographiques, etc., diffèrent les unes des autres. Il sera difficile et ardu d'obtenir un consensus.

De plus, malgré ce qui est entendu, les montants versés aux MRC, à la suite des modifications de gouvernance en région, ne sont pas en adéquation avec le transfert de responsabilités. Les MRC se retrouvent donc à devoir choisir leurs priorités en fonction de budgets réduits et de demandes en constantes progression. En regard à cette réalité, il

est légitime de se demander si la culture ne sera pas la grande perdante dans tout ce chambardement.

Comment mettre en place un programme régional quand les partenaires financiers ne sont pas sur la même ligne de départ? Inévitablement, ce programme sera inégal et inéquitable. Quoi répondre à un artiste dont la MRC n'a pas adhéré au programme et qui n'a donc pas accès au soutien financier alors que son voisin a obtenu une bourse? Comment gérer la mobilité des œuvres à la grandeur du territoire et les collectifs impliquant des artistes de plusieurs MRC? Il sera difficile de créer un milieu culturel régional fort et équilibré. Nous estimons que l'émergence de nouveaux artistes sera aussi compromise alors que l'accès à la culture et aux projets de médiation culturelle sera affecté.

Il est important de maintenir ces programmes destinés aux régions. Selon notre évaluation, les règles actuelles ne favorisent pas le développement des artistes qui travaillent hors des grands centres car elles ne tiennent pas compte des réalités et des contraintes dans lesquelles ils créent.

Il en va ainsi à l'accessibilité aux bourses régulières devenue difficile. Ayant moins de lieux de diffusion reconnus ou professionnels que dans les grands centres, les artistes doivent trouver des lieux alternatifs, ce qui leur nuit lorsqu'ils appliquent à des bourses nationales. Ils doivent se mesurer à des artistes qui ont accès à un réseau professionnel. La qualité artistique et esthétique n'étant nullement en cause, mais les opportunités et le réseautage.

Il faut repenser ces ententes pour maintenir ces programmes régionaux qui favorisent la professionnalisation des artistes, qui créent des partenariats positifs avec la collectivité et qui permettent un contact enrichissant entre artistes et citoyens. Devrions-nous interpeller les conseils régionaux de la culture? Possible, mais en autant que leur financement soit en adéquation évidemment.

Résumé

La culture définit notre identité nationale, développe notre sentiment d'appartenance et constitue un axe important de développement.

Le loisir culturel et la médiation culturelle favorisent le rapprochement entre les citoyens, les organismes et les artistes, une ouverture et une curiosité pour les différentes formes artistiques et une appropriation de son milieu. La proximité et l'accessibilité à la culture sur tout le territoire doit demeurer au cœur des préoccupations.

Il en va de même pour la langue française. Si rien n'est fait, notre langue nationale, celle qui nous identifie comme peuple à travers le monde, passera au 2^e rang des priorités alors qu'elle doit demeurer l'angle principal de toutes les interventions gouvernementales et encore plus lorsqu'il est question de notre culture.

Pour les MRC et les municipalités, les Ententes de développement culturel sont un levier essentiel à la vitalité culturelle. Elles favorisent le développement d'activités, le soutien au milieu culturel, le rapprochement avec les citoyens et la diffusion de la culture. Sans ces ententes plusieurs projets n'auraient pu voir le jour et avoir une aussi grande portée. Mais pour maintenir le rythme, nous devons revenir aux ententes triennales car les ententes annuelles actuelles nuisent au développement par le temps bureaucratique qui en découle et l'absence de longévité.

La disparition d'un interlocuteur régional, la CRÉ, met en péril les ententes régionales. Comment mettre en place un programme de soutien financier centricois alors que chaque MRC a un cadre financier et des priorités distinctes? Malheureusement, un développement culturel se fera en vase clos sur chaque territoire de MRC, privant ainsi les artistes et organismes culturels de toute ouverture régionale possible.

La MRC d'Arthabaska

Située dans la région du Centre-du-Québec, la MRC d'Arthabaska compte 22 municipalités sur une superficie de près de 2 000 km² et compte plus de 71 500 habitants.

Depuis sa constitution, la MRC d'Arthabaska joue un rôle important dans l'organisation municipale de Victoriaville et sa région et est un acteur de premier plan dans la concertation et le développement régional. L'essor économique du milieu, le partenariat et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes sont au centre des préoccupations de la MRC d'Arthabaska.

C'est le 21 septembre 2005 que le Conseil des maires a adopté la *Politique culturelle de la MRC d'Arthabaska*. La MRC d'Arthabaska reconnaît ainsi l'importance de la culture dans la vie de la collectivité et démontre la volonté de l'intégrer aux structures décisionnelles.

La MRC d'Arthabaska accorde un grand intérêt à la vie culturelle sur son territoire et elle intervient dans l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble des personnes qui y résident en :

- Assurant la mise en œuvre de la *Politique culturelle de la MRC d'Arthabaska* et de l'Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications;
- Participant au développement de l'offre culturelle du territoire;
- Offrant un soutien aux municipalités, organismes et intervenants qui souhaitent développer un projet culturel.